

## Relation entre avocat et client

## Par georgio47, le 26/10/2012 à 09:14

Un litige m'oppose à un voisin pour la mise en oeuvre d'une route bétonnée. J'ai gagné au TGI, mon voisin fait appel.

Je suis en possession d'éléments que je juge importants. Mon avocat refuse de les employer prétextant qu'il faudra faire un nouveau procès.

Je souhaiterai être renseigné sur:

- 1) Mon droit à l'introduction, dans les conclusions, d'éléments que que le client juge importants.
- 2) L'orientation à donner à la défense.

Mon avocat refuse de demander un report de dépôt de conclusions "Je suis en attente de réponses à des documents nécessaires à ma défense.

Merci infiniment pour vos réponses